

Champignons forestiers





Récolte de champignons forestiers à valeur commerciale

L'inventaire

L'inventaire se réalise en trois étapes qui consistent en:










1. L'analyse cartographique du territoire à inventorier et la première visite sur le terrain pour valider les peuplements ciblés.
2. La prise de données sur le terrain et la récolte de champignons dans les peuplements sélectionnés au préalable.
3. L'analyse des résultats et les recommandations.

Les principales espèces de champignons à potentiel commercial sont présentées dans le tableau ci-dessous:

Photo	Nom français, commun et latin
	Chanterelle commune (Chanterelle ciboire) <i>Cantharellus cibarius</i>
	Bolet cèpe (Cèpe d'Amérique) <i>Boletus edulis</i>
	Armillaire ventru <i>Catathelasma ventricosum</i>
	Matsutake <i>Tricholoma matsutake</i>

Champignons forestiers

Récolte de champignons forestiers à valeur commerciale

Photo	Nom français, commun et latin
	Dermatose des russules (Champignon homard) <i>Hypomyces lactifluorum</i>
	Morille noire (Morille conique, de feu) <i>Morchella elata</i>
	Morille blonde <i>Morchella esculenta</i>
	Hydne sinué (Pied-de-mouton) <i>Hydnum repandum</i>
	Chanterelle en tube <i>Cantharellus tubaeformis</i>
	Fausse corne d'abondance (Trompette de la mort) <i>Craterellus fallax</i>
	Bolet orangé <i>Leccinum aurantiacum</i>
	Bolet des épinettes <i>Leccinum piceinum</i>
	Lactaire du thuya (Lactaire saumoné ou délicieux) <i>Lactarius thyinos</i>

Champignons forestiers

Récolte de champignons forestiers à valeur commerciale

1. Procédure d'analyse cartographique et de positionnement des peuplements à inventorier

- 1.1 Localiser les peuplements potentiels du territoire à inventorier à partir de cartes écoforestières et topographiques ou des photos aériennes, en fonction des caractéristiques recherchées par champignon :
 - Peuplement forestier ayant un couvert forestier dense (classe A ou B).
 - Pente de nulle à douce (classes A à C).
 - Bon ou mauvais drainage (selon l'espèce recherchée).
 - Peuplements de résineux ou mixtes à dominance résineuse (exemple : SS, ES, SFI, etc.).
 - Plantation de résineux (Épinette blanche et Épinette de Norvège) de plus de 30 ans ayant, un bon drainage.
- 1.2 Positionner les regroupements de peuplements homogènes (mêmes type écologique, pente, drainage, etc.) sur les cartes et calculer la superficie totale de ces regroupements.
- 1.3 Préparer les cartes terrain illustrant les peuplements à visiter. Imprimer deux exemplaires sur feuilles hydrofuges de préférence. Les cartes doivent avoir la rose des vents, l'échelle (1 : 2500 à 1 : 3500), les accès routiers, etc.
- 1.4 Planifier les inventaires terrain pour les différents peuplements ciblés en fonction des accès routiers et des autres informations disponibles.
- 1.5 Valider les peuplements sur le terrain. Si les peuplements semblent correspondre aux cartes écoforestières, passer à l'étape suivante. Si non, refaire l'analyse cartographique et recalculer la superficie totale des regroupements.
- 1.6 Déterminer le nombre de virées d'inventaire terrain à installer en fonction de la superficie totale du regroupement : sélectionner, dans un premier temps, les sites faciles d'accès et ne pas dépasser 350 m de la route pour évaluer le site. Visiter au moins chaque regroupement ou type écologique différent ou visiter au moins 20 % des peuplements sélectionnés.
- 1.7 Positionner les virées d'inventaire terrain sur les cartes à l'intérieur des regroupements sélectionnés au préalable. L'emplacement des parcelles doit respecter la représentativité du peuplement, c'est-à-dire éviter les bords des sentiers, les routes, les écotones, etc. Les parcelles doivent être positionnées de façon à couvrir l'ensemble du territoire à l'étude.

Champignons forestiers

Récolte de champignons forestiers à valeur commerciale

2. Procédure de prise de données et test de récolte dans les peuplements productifs

2.1 Implantation des virées - Les virées sont implantées dans les peuplements sélectionnés. Elles sont positionnées pour traverser les portions jugées les plus homogènes et correspondant bien aux critères de sélection. Les virées implantées ont généralement une forme de V ou de W qui s'adaptent à la taille du peuplement et qui permettent de revenir au point de départ. La forme et la longueur des virées doivent être établies préalablement et ne doivent en aucun cas s'adapter à la position des colonies connues ou visibles des champignons présents. Les virées doivent mesurer 1 m de largeur de chaque côté de la ligne tracée et doivent avoir une longueur totale comprise entre 200 et 1 000 m de longueur. Les champignons observés à l'extérieur de ce périmètre sont quand même notés sur les feuillets terrain aux endroits appropriés.

Identifier les virées sur le terrain de la façon suivante :

- Utiliser un topefil pour mesurer la longueur. Laisser le topefil sur place.
- À l'aide de rubans forestiers, marquer les extrémités de la virée avec un « D » pour le début et d'un « F » pour la fin. Installer des rubans tout au long de la virée pour qu'elle soit facilement visible et inscrire la distance et le numéro de la virée sur ces rubans (à tous les 50 m par exemple). Installer 2 rubans pour identifier les changements d'azimut (angles). Noter les coordonnées de ces points d'intérêt (début, fin et angles) avec un GPS.

2.2 Implantation des parcelles de végétation - Dans le but d'analyser les corrélations entre la production de champignons et les caractéristiques biophysiques de l'habitat, des parcelles de végétation sont réalisées à l'intérieur des virées dans un endroit représentatif du peuplement ou à tous les changements dans l'une des caractéristiques du peuplement.

Pour faire une parcelle, utiliser une corde mesurant 11,28 mètres pour délimiter un cercle d'une superficie de 400 m² (0,025 ha). Marquer la limite en utilisant de la peinture forestière.



Noter les informations concernant la parcelle sur le formulaire « prise de données terrain » prévu à cet effet :

- Informations générales (date, municipalité, point GPS, etc.).
- Longueur et largeur de la virée.
- Caractéristiques physiques de la station :
 - Type de peuplement et type écologique.
 - DHP des trois arbres dominants représentatifs et leur âge.
 - Principales espèces arbustives, herbacées, muscinales et le recouvrement approximatif de chaque strate.
 - Type de litière et son recouvrement.
 - Texture et épaisseur du sol.
 - Type et épaisseur d'humus.
 - Classe de drainage.
 - Situation, exposition et inclinaison de la pente.

Champignons forestiers

Récolte de champignons forestiers à valeur commerciale

2.3 Relevés des champignons - L'inventaire devrait se réaliser entre le début juillet et la fin septembre, à raison d'un relevé complet à chaque semaine ou aux deux semaines, dépendamment de la fréquence de la pluie. Le dénombrement s'effectue seulement à l'intérieur de la bande linéaire d'une largeur de 2 m. Dans la section « hors virée » du feuillet de terrain, on notera la position, les espèces et le nombre de champignons des colonies visibles situées à proximité de la virée.

Dans le but de calculer la masse moyenne fraîche et la masse moyenne séchée par espèce, des échantillons (environ 30 spécimens) de chacune des principales espèces récoltées dans les limites de la virée sont pesés au cours de la saison. Les spécimens sont séchés dans un four à convection ou dans un séchoir à fourrage et ventilés pendant 24 heures à une température maximale de 60-70 °C. Il faut éviter de cuire les champignons.

3. Procédure d'analyse des résultats

- 3.1. Créer un dossier spécifique à l'ordinateur et compiler les données recueillies dans le formulaire « compilation ».
- 3.2 Transférer les points GPS dans un logiciel informatique approprié et enregistrer une copie dans un dossier spécifique.
- 3.3 Mesurer la superficie totale des regroupements à l'aide de la géomatique.
- 3.4 Calculer la quantité moyenne de champignons forestiers (kg) par virée dans le formulaire « estimation ».
- 3.5 Estimer la quantité de biomasse récoltable pour l'ensemble des regroupements. La comparaison des diverses virées permet aussi de calculer la fréquence spatiale des champignons. Les virées pourront également être comparées entre elles afin d'obtenir un coefficient de constance des diverses espèces au sein des différents types d'habitat.

Liste du matériel

- | | |
|---------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| ✓ Cartes et photos aériennes du territoire | ✓ Boussole |
| ✓ Feuilles de formulaire (hydrofuges ou non) | ✓ Glacière |
| ✓ Topofil | ✓ Couteau |
| ✓ Corde de 11,28 m de rayon attachée à un piquet | ✓ Guide d'identification québécois des champignons (au moins deux différents) |
| ✓ Équerre à mesurer le DHP | ✓ GPS |
| ✓ Sonde pour l'âge des arbres | ✓ Appareil photo |
| ✓ Pelle ou sonde pour sol | ✓ Crayons (plomb et feutre) |
| ✓ Sacs en carton identifiés pour la cueillette (1 par espèce) | ✓ Ruban et peinture forestiers |
| | ✓ Trousse de secours |

Prise de données terrain
Champignons forestiers à valeur commerciale
 Évaluation du potentiel agroforestier

Informations générales

Titre du projet :

Date :

Évaluateurs :

Secteur, municipalité :

Numéro de la virée, longueur et largeur totales (m) :

Numéro de la parcelle et emplacement dans la virée :

Numéro de photos :

Point GPS :

Description physique

Parcelle de 11,28 m

Type écologique, peuplement forestier :

Densité du couvert :

Travaux sylvicoles :

3 arbres dominants, âge et DHP

1

2

3

Principales espèces arbustives et recouvrement :

Principales espèces herbacées et recouvrement :

Principales espèces muscinales et recouvrement :

Type de litière (aiguille, feuille ou mixte) et recouvrement :

Texture du sol et épaisseur (cm) :

Type d'humus et épaisseur (cm) :

Drainage :

Situation dans la pente :

Exposition et inclinaison (%) de la pente :

Commentaires :

Schéma et localisation de la virée (dessiner route d'accès, points cardinaux, entrée de la virée)

